

Comité consultatif restauration Compte-rendu de la réunion du 28 janvier 2025

Participants	Présents	Exc./Abs	Participants	Présents	Exc./Abs.
Marie Le Cadre – responsable de la restauration	●		Steven Kergoat – RPE des écoles Anne-Frank et Léon-Blum	●	
Cathy de Raimond – adjointe au service restauration		●	Aymeric Anquetin – RPE des écoles Anne-Frank et Léon-Blum		●
Sandra Leparoux Maisonneuve – directrice éducation enfance jeunesse		●	Charlène Legeai - RPE du groupe scolaire Jean-Zay	●	
Antoine Audouin – gérant de l'entreprise Restoria		●	Fleouter Pascale – RPE de l'école Louise-Michel		●
Clotilde Rougeot – Adjointe à l'éducation	●		Gaëlle Seguin – RPE de l'école Charlotte-Divet / Marcel-Gouzil	●	
Corinne Chénard – Adjointe à la culture et au patrimoine		●	Sidney Lopez – RPE de l'école Charlotte-Divet		●
Gilles Philippeau – Adjoint à la prévention et à la tranquillité publique		●	Gérard Etoumann– RPE des écoles de la Chabossière		●
Anne-Laure Boché – Conseillère déléguée à la petite enfance		●	Julien Hauray – RPE des écoles De la Chabossière		●
Cathy Radigois- élue	●		Marina Jego – RPE des écoles Jean-Zay		●
Yvan Vallée- Elu « Ensemble pour Couëron »	●		Benoît Ludovic – La Métairie	●	
Françoise Foubert – Elue « Couëron Citoyenne »	●		Lucie Chaillou – Louise-Michel / Rose-Orain		●
Liliane Morin- DDEN		●	Rocher David – Paul-Bert		●
Martine Le Guen - DDEN		●	Marion Looten – APE La Métairie		●
Anne-Laure Chotard – APE Aristide Briand/ La Chabossière		●	Sandrine Dousset – FCPE Les Ardillettes		●
Gwendoline Quellard – APE La Métairie		●	Emilie Babin- Jean Macé		●
Natacha Chevreau – APE La Métairie		●	Antoine Garrot – APE Louise Michel		●
Sandrine Maeho Perron – APE Jean Zay	●		Lisa Crowley – APE Rose Orain		●
Orianne Le Gabellec – La Métairie		●	Bledjerba Nadia – APE Divet		●
Grégory Bouée – APE Louise Michel / Rose Orain	●		Stéphanie Prévosto – FCPE Les Ardillettes		●
			Charlène Mélisson – FCPE Charlotte Divet	●	

Diffusion : A tous les participants, élus représentant la Ville dans les conseils d'école, Delphine Lézin, Céline Barbaud

Ordre du jour :

- Préparation de la séance publique Mon Restau Responsable®
- Projets en cours et à venir
- Réponses aux questions

1- Préparation de la séance publique Mon Restau Responsable

La Ville renouvelle cette année ses engagements dans le cadre de la démarche Mon Restau Responsable®.

https://www.ville-coueron.fr/wp-content/uploads/2023/10/MRR_engagements_WEB.pdf

Un temps de débat mouvant est organisé afin d'évoquer cette démarche, ses tenants et ses aboutissants.

Les représentants du comité consultatif restauration ont ainsi pu travailler sur chaque axe de la démarche pour contribuer à définir les engagements qui pourraient être pris pour la session 2025.

Par ailleurs, il est précisé que la séance se déroulera le 4 octobre 2025 à l'école Paul-Bert, de 10h00 à 12h30.

Un stand « Associations Parents d'Elèves » pourrait être pertinent : les membres présents sont favorables à cette idée pour permettre aux parents d'identifier les interlocuteurs au sein des écoles et parler du comité consultatif restauration.

2- Projets en cours et à venir

- Animations dans le cadre des parcours d'éducation à l'alimentation :
 - o Menu vert sur le site scolaire Jean Zay ;
 - o Animation autour des fruits secs sur le site scolaire Léon-Blum.
- Projet en lien avec la valorisation des légumineuses, en lien avec l'école de design de Nantes.
- Projet de planification des approvisionnements.
- Publication de l'appel d'offres lié aux approvisionnements en denrées : relecture en cours des 5 offres reçues.
- Menus en cours de finalisation, qui seront transmis d'ici le 7 février 2025.

3- Questions et réponses

- Question sur la gestion du bruit notamment en restauration maternelle sur le site Rose-Orain :

Certains agents auraient fait un retour sur le bruit plus conséquent depuis le réaménagement du restaurant. Depuis la rénovation du restaurant, les enfants de maternelle déjeunent en un seul service. En revanche, le restaurant a été cloisonné et le nombre d'enfants présents simultanément est bien inférieur à l'année passée. Un coin lecture a été mis en place et de nombreuses actions sont réalisées pour limiter le bruit.

Le volume sonore reste acceptable même si un restaurant scolaire reste un environnement bruyant par nature.

- Retours sur les collations sur les sites scolaires Jean-Zay et Charlotte-Divet :
 - o Les quantités semblent inadaptées pour les élémentaires selon certains parents ;
 - o Les différences de choix entre élémentaire et maternelle sont évoquées.

Les quantités de collations commandées sur cette école sont conformes au besoin (cf. réservations enregistrées).

Ce retour sera transmis aux équipes de restauration et éducation pour apporter une vigilance sur ce point.

Les collations peuvent être différentes d'un enfant à l'autre, les reliquats du déjeuner étant systématiquement proposés, ceci dans une logique de lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'APE *Charlotte et Marcel font leur nid* (site scolaire Charlotte-Divet et Marcel-Gouzil) prévoit une communication aux familles sur le temps de collation pour sensibiliser à la notion de collation d'attente.

La FCPE Les Ardillets (site scolaire Léon-Blum et Anne-Frank) précise que la fréquence de la brioche sur le temps de collation semble poser question à certaines familles (3 retours enregistrés par l'association). Il est précisé en retour que les collations de l'accueil périscolaire alternent pain et brioche d'un jour à l'autre (la brioche n'est donc servie que deux fois par semaine).

Clotilde Rougeot précise que le budget consacré aux collations périscolaires est conséquent chaque année et assumé par la collectivité, sans être impacté aux familles. Si les retours négatifs sont conséquents, la fourniture de la collation pourra être questionnée, même si ce n'est pas le choix initial de la collectivité (enjeu fort d'équité entre tous les enfants et de limitation des emballages et produits sucrés).

- Retour de parents d'élèves du site scolaire Jean-Zay : certains enfants disent ne pas manger suffisamment.

En réponse, il est indiqué que les enfants sont systématiquement re-servis sur demande.

Les élus et encadrants ont participé à plusieurs temps de restauration récemment et confirment que les quantités servies sont conformes.

En revanche, les enfants ne sont jamais forcés à finir leur assiette, selon leur appétit et appréciation du repas. Cela peut amener à des quantités consommées qui soient faibles, mais il s'agit alors du choix de l'enfant.

Les étiquettes petites et grandes faims ne sont pas utilisées car cela induisait une demande de denrées en grandes quantités sur certains repas. En revanche, les enfants qui souhaitent se re-servir ont des étiquettes dédiées.

- Communication souhaitée par l'APE *Charlotte et Marcel font leur nid* sur les menus et les liens vers les sites pour accéder au menu (Nantes dans ma Poche et accès via e démarches) :

Une communication pourra être envisagée lors des prochaines vacances scolaires pour rappeler aux familles où les menus sont accessibles.

Les menus pourraient aussi être affichés devant les écoles.

- Entrées à servir sans vinaigrette sur le site scolaire Anne-Frank :

Chaque jour, un lot d'entrées sans vinaigrette est bien prévu.

La responsable du restaurant réalisera un affichage et un rappel aux enfants pour qu'ils se saisissent de cette possibilité.

- Echanges sur l'arrivée des enfants sur le site scolaire Anne-Frank en salle de restauration lors de la pause méridienne :

Certains élèves voudraient pouvoir déjeuner avec des élèves d'autres classes mais à ce jour les élèves déjeunent par classe.

Les horaires scolaires sont respectés et les difficultés de début d'année amenant à des retours en classe un peu tardifs sont désormais jugulés.

Toutefois, le temps de pause méridienne reste contraint et l'organisation en place permet d'assurer un flux permanent d'arrivée au sein des restaurants.

Le prochain comité consultatif restauration est fixé au mercredi 2 avril à 18h30 en cuisine centrale.

Marie Le Cadre
Responsable du service restauration collective
et entretien ménager



Clotilde Rougeot
Adjointe à l'éducation

